

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 13 décembre 2022 Statuant sur l'exercice 2021-2022

L'Assemblée Générale Ordinaire statutaire de l'UATL s'est réunie au Centre de Congrès JEAN MONNIER à Angers le 13 décembre 2022 à 14h30 sur convocation du président Eric HENRY avec l'ordre du jour suivant :

- 1 Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 novembre 2021
- 2 Exercice 2021/2022 :
 - Rapport d'activité
 - Rapport financier (approbation des comptes et affectation du résultat)
3. Rapport sur les perspectives et projets de l'association **2022-2023**
- 4-Fixation du plafond de la cotisation à partir de l'exercice 2023-2024
- 5-Questions diverses

Le PV de l'AG 2021 et les rapports sont annexés au présent PV. Ils ont été mis dans les délais à disposition des adhérents via le site de l'association ou à l'accueil

QUORUM : 441 adhérents sont présents et disposent de 488 pouvoirs soit un total de 1009 présents ou représentés. Le quorum du quart étant de 642 pour 2566 adhérents, l'assemblée peut valablement délibérer.

Les participants à l'assemblée pourront aussi formuler des questions par SMS. Il y sera répondu en séance.

Le président salue de M.VERCHERE, maire d'Angers, la présence de M Richard YVON, adjoint au maire d'Angers.

Mr VERCHERE félicite l'UATL de ce qu'elle fait pour Angers et l'agglomération et l'en remercie. Il l'assure du soutien de la collectivité.

1 - Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire 2021

Ce procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2. Exercice 2021/2022

2.1: Rapport d'activité (pièce annexe : rapport moral et d'activités du Président)

Les effectifs :

- les effectifs de l'exercice 21/22 : 2465 adhérents dont 211 nouveaux

- les effectifs de l'exercice 22/23 : 2566 adhérents, dont 404 nouveaux, en légère hausse.
61% des adhérents vivent dans la commune d'Angers

Le fonctionnement général

- La direction et le fonctionnement de l'association se sont déroulées dans un climat apaisé, avec la volonté la volonté du Bureau de répondre rapidement aux attentes des animateurs.
- Les adhérents, après l'année 20-21 particulièrement marquée par le Covid, ont souhaité profiter du retour à la convivialité et à « l'être ensemble ». L'Accueil qui est en première ligne de contact avec les participants a largement participé à ce bon climat et il faut en remercier les bénévoles.».
- L'outil informatique d'attribution des vœux, piloté par Xavier Le Bris et en constante amélioration, a permis de retenir 71% des vœux.
- Des améliorations ont été apportées à notre outil de gestion interne (LancreauNet), grâce à l'attention constante de la commission informatique
- Des matériels informatique (notamment le serveur), reprographie et technique ont été renouvelés.
- La gestion financière et comptable a gagné en efficacité, et les retards constatés les années précédentes ont disparu. Les attestations fiscales relatives aux abandons de frais de bénévoles ont été adressés dans les temps aux bénévoles.
- Un annuaire des bénévoles a été réalisé. Il permet de mieux les mettre en valeur.
Le recrutement des bénévoles fait l'objet d'une attention constante.

La communication

Après deux années de baisse considérable du nombre d'adhérents, des actions de communication plus fortes en direction des seniors ont été engagées. Un groupe « Communication », piloté par Philippe Broix, a mis en place une mise à jour de nos outils de communication (brochures, flyers dont François Lechevallier a conçu les illustrations), des actions dans la presse, dans 2 marchés angevins, et des portes ouvertes inscrites dans la « semaine des associations et de l'engagement » de la ville d'Angers. Le résultat de cette campagne est de 400 nouveaux adhérents à l'UATL.

Philippe Broix a également assuré la coordination de l'équipe de réalisation de Contact,

Les Fêtes et festivités

Présidée par Dany Gauthier, vice présidente, la commission festivités a mis en place et renouvelé les événements festifs qui ponctuent l'année : fête annuelle, concerts, représentations théâtrales, feux artistiques, journées portes ouvertes, journée du patrimoine.

Par ailleurs plusieurs activités ont pris l'initiative d'organiser des événements conviviaux (excursions, tournois, ...)

La Commission projet numérique de l'UATL

Le groupe de travail constitué en début d'année a produit des documents considérables d'analyse de la situation et des enjeux examinés plusieurs fois par le conseil d'administration. L'accent est mis sur deux aspects : d'une part ne pas aller plus vite dans le développement des outils numériques pour les adhérents qu'ils ne peuvent le supporter. D'autre part développer les activités d'apprentissage des outils numériques (ordinateur et surtout smartphone) et éviter la fracture numérique en particulier avec l'action nommée « aide aux...tique » résumé sous le nom « aidotique ». Merci aux membres du groupe et à leur animateur JC Guibault.

Deux problèmes qui ont surgi dans l'année:

Santé : En plus de la réalité objective constatée par les statistiques, nous avons quelques indices de vieillissement vraisemblablement accéléré par l'épidémie Covid qui a réduit les contacts et le relationnel, constituants d'une bonne santé. Nous constatons que certains de nos adhérents qui ont parfois l'UATL comme repère principal ont besoin d'aide. Et nous savons combien il est difficile de faire appel à l'aide.

Locaux : Notre principale demande vis-à-vis de la Ville est la construction d'une salle de convivialité évoquée par le Maire en janvier dernier. Nous savons combien la construction est difficile en raison de contraintes esthétiques et administratives dans un quartier de monuments historiques. Nous poursuivrons les échanges avec les services afin de trouver une réponse favorable.

En résumé, les actions prévues dans le rapport perspectives et projets pour 2021-2022 présenté à l'AG précédente ont été pour la plupart réalisées, malgré les perturbations encore nombreuses provoquées par le Covid.

Le rapport est adopté.

2-2 Rapport financier 2021-22. (pièce annexe : rapport financier du trésorier A.Bourgeois)

L'expert-comptable M.Gaillard (cabinet In Extenso) commente un diaporama présentant les produits et les charges de l'exercice 2021-2022 et la situation financière de l'association en fin d'exercice (30 juin 2022). L'exercice présente un résultat positif de 26604 €. Ce résultat est supérieur à celui qui avait été prévu au budget adopté par le CA un an plus tôt le 28/06/21 (-22810 €). Le résultat est affecté au fonds associatif qui passe ainsi à 315257 €, soit environ une année de fonctionnement.

Le trésorier apporte des commentaires et des explications sur l'écart entre d'une part le résultat négatif de -22 810€ inscrit dans le budget adopté par le CA le 28/06/2021, et d'autre part le résultat positif de 26 604€ constaté dans les comptes de clôture de l'exercice., soit un écart de 49 414 €. Celui-ci s'explique par des recettes plus élevées que prévu (notamment nombre des adhérents et dons des adhérents suite à l'année covid) et des charges plus faibles (notamment, pas de recrutement d'intérimaire). Le rôle des bénévoles pour l'équilibre économique de l'association est souligné. « Si nous réussissons à mener tant d'activités avec un si petit budget c'est grâce à l'esprit coopératif qui est une caractéristique de notre université. Sans les 150 animateurs sans les 250 bénévoles qui les soutiennent et les aident, sans les 2100 participants, l'UATL ne serait pas la même, et , pour reprendre un mot de Christophe Béchu, "Angers ne serait pas Angers".

Ce rapport ne soulève pas de questions.

Les comptes de l'exercice 2021-22 et l'affectation du résultat au fonds associatif sont approuvés à l'unanimité.

3 Rapport sur les perspectives et orientations pour 2022-2023 (Documents joints)

Gouvernance de l'association. Le bureau devra être complètement renouvelé fin 2023, à la suite d'un renouvellement partiel important du CA lors de l'AG de 2023. Pour assurer la transition, une information sera faite aux adhérents pour les inviter à s'engager dans la gouvernance de l'UATL. Puis des séances de préparation seront organisées durant l'année 2022-23 pour familiariser les adhérents intéressés avec le fonctionnement de l'UATL. Ensuite se détermineront les candidatures au CA. L'AG 2023 procédera à des élections. Le CA renouvelé élira ensuite le Président, puis les membres du Bureau.

Locaux : poursuite des discussions avec la Mairie en vue de la réalisation d'une salle de convivialité.

Communication : poursuite et amplification des actions en vue d'augmenter le nombre d'adhérents.

L'objectif est de revenir progressivement à 3000 adhérents

Administration

- Développer le paiement par carte bancaire pour réduire les chèques
- Continuation de la trésorerie par une équipe de bénévoles

Informatique :

- poursuite des améliorations de l'outils informatique d'attribution des vœux
- améliorer le site Internet de l'UATL pour les appareils nomades
- renforcer l'accompagnement au numérique pour les adhérents, par aidotique et de nouvelles activités dans le numérique

Activités : poursuite du cycle annuel d'activités et de festivités

Partenariat avec l'université d'Angers : Bilan carbone de l'UATL par des étudiants de Polytech (pilotage Alain Bourgeois)

Information sur le budget 2022-2023

Le budget 2022-23 adopté par le CA le 18 juin 2022 est présenté à l'Assemblée pour information. Il prend pour hypothèse une poursuite de la remontée du nombre d'adhérents (2500. Total de produits : 298307 €). Il est volontariste quant à l'activité et le dynamisme de l'association, y consacrant des budgets correspondants (total des charges : 314752 €). Ce qui conduit à une prévision de résultat négatif de -16 445 €.

La discussion porte sur les projets de l'association, compte tenu de ses capacités financières (fête, site internet plus attractif, 50 ans de l'association, investissements...)

Après avoir pris connaissance et débattu des éléments présentés ci-dessus, l'Assemble approuve à l'unanimité le rapport perspectives et orientation

4. Plafond de la cotisation pour l'exercice 23-24

Il est rappelé que l'AG vote un plafond, mais que c'est le CA qui ensuite, dans les limites de ce plafond, fixe le montant effectif de la cotisation.

La discussion a porté sur 3 propositions

- maintenir le plafond à 100 € (proposition du CA)
- augmenter légèrement en raison de l'inflation, ceci pour prévenir des coûts qui évolueraient plus vite que prévu et pour éviter de procéder dans les années à venir une hausse brutale mal acceptée par les adhérents
- réduire le plafond en raison de la bonne santé financière de l'association et faire ainsi un geste envers les adhérents.

L'AG vote à une très large majorité pour le maintien du plafond à 100 €.

5. Réponses aux questions posées en séance.

- le distanciel et la vidéo conférence peuvent-ils être davantage utilisés ? réponse : la rencontre et la sociabilité font partie des objectifs de l'UATL. Ces instruments ne peuvent être que complémentaires.

- les non retraités qui ont du temps libre peuvent adhérer.
- Les vœux sont attribués par le tri lorsque tous les vœux ont été recensés, en fin de campagne d'expression de ces vœux.
- Il n'est pas possible d'attribuer un cinquième vœu car on ne peut gérer les dérogations qui seraient ainsi suscitées. Par ailleurs rares sont les adhérents qui pratiquent effectivement 4 activités car cela nécessite une très grande disponibilité de leur part.

A 16h30 la séance est levée. Le président remercie des adhérents pour leur présence et la qualité des échanges.

La secrétaire

Le président

Catherine GARANDEAU

Eric HENRY